



HIVER 2026

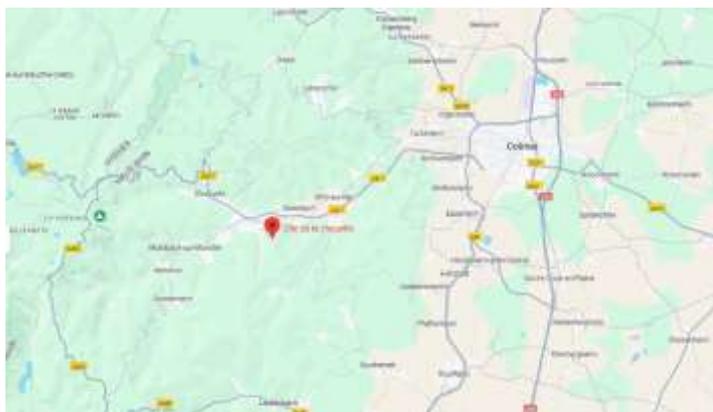
Gîte de la Chouette 68

Dernière
mise à jour
le :
26/08/2025

La Chouette, expédition en chiens de traîneau

REFERENCE HERMES : 067 029 001

Gîte de la Chouette :
106 Geisbach, 68140
Eschbach-au-Val



TRANSPORT

En car ou en train selon les effectifs. Au départ de LORRAINE : Epinal, Metz, Nancy et Bar-Le-Duc. ALSACE : Colmar, Mulhouse, Strasbourg. Autres : Paris, Lyon, Dijon et Reims.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : Déjeuner jour du départ

Dernier repas servi : Déjeuner jour du départ.

SITE

► **Situation géographique** : Le Gîte de la Chouette offre un cadre de vie exceptionnel au cœur d'une clairière paisible à Geisbach, à proximité de Colmar. Entouré par 4 hectares de nature, ce lieu accueillant permet de se reconnecter à l'environnement, tout en profitant d'installations modernes et adaptées.

► **Cadre de vie** : Le site comprend deux gîtes (19 et 23 couchages), adaptés aux PMR, avec cuisines, sanitaires et une salle de réception pouvant accueillir jusqu'à 90 personnes

► Effectif du groupe : 37

DESCRIPTIF DU SEJOUR

Le séjour "Chouette Hiver" invite les enfants à vivre une expérience unique, mêlant nature, vie collective et sensibilisation à l'environnement, dans un cadre chaleureux et enneigé. Conçu autour de la découverte du monde animal et du respect de la nature, ce séjour propose une véritable immersion hivernale, loin du quotidien, pour se reconnecter à l'essentiel.

Tout au long du séjour, les enfants évolueront dans un environnement préservé, propice à l'observation de la faune et de la flore, à l'apprentissage de gestes écoresponsables, et au développement d'un lien fort avec le vivant. Le thème de la chouette, animal totem du séjour, guidera l'imaginaire collectif et les aventures vécues en groupe.

Encadré par une équipe bienveillante et engagée, le séjour valorise l'autonomie, la coopération et la convivialité. Les moments de vie quotidienne, comme les veillées ou les repas partagés, seront autant d'occasions de renforcer les liens entre les enfants et de créer une ambiance familiale et inclusive.

Sans oublier les nombreuses activités pensées pour stimuler l'imaginaire, le plaisir d'apprendre ensemble et le respect de chacun, ce séjour se veut à la fois ludique, éducatif et porteur de sens. " La Chouette, expédition en chiens de traîneau", c'est l'occasion de grandir autrement, en prenant le temps d'observer, de ressentir, de jouer... et de vivre une belle aventure collective au cœur de l'hiver.

ACTIVITE

Nos valeurs ainsi que nos orientations éducatives prennent forme pédagogiquement à travers les activités que nous proposerons dans le cadre des vacances collectives. Nos équipes d'encadrement chercheront à adapter au mieux le choix des activités de façon à ce qu'elles répondent aux attentes, désirs et besoins de l'âge des jeunes et ce en fonction de leur développement. Ces activités tiendront compte des aspects réglementaires et sécuritaires.

Les participants pourront pratiquer :

- Plongez au cœur de la nature pour une expérience unique alliant découverte, immersion et partage :
- Randonnées en pleine nature : Explorer les forêts d'hiver
- Initiation aux chiens de traîneau : Apprenez à conduire un attelage et découvrez le rôle fascinant de ces animaux.
- Grands jeux immersifs : Participez à des aventures ludiques autour de l'univers de la chouette, alliant imagination et esprit d'équipe.
- Construction de cabanes : Testez vos talents en créant des refuges, une activité aussi amusante qu'enrichissante.
- Soirées conviviales : Retrouvez-vous autour du four à pizza pour partager des moments chaleureux après des journées riches en aventures.

Un séjour équilibré entre activités sportives, créativité et détente, dans un cadre authentique et enchanteur.

ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement** : Elle sera constituée d'un directeur titulaire du BAFD ou équivalent.

Les animateurs seront recrutés en fonction du nombre d'enfants inscrits. La norme « Jeunesse et sports » est d'un animateur pour 12 enfants. Cependant, nous avons choisi d'affecter 1 adulte au minimum pour 10 enfants.

► **Vie collective** :

Particularités du séjour

Les vacances collectives que nous proposons sont des lieux d'éducation, de découvertes et d'apprentissages. Nous cherchons à faire vivre aux enfants et aux adolescents de vraies vacances alimentées d'activités variées dans un cadre de vie épanouissant. Nous viserons à leur faire passer des vacances agréables, enrichissantes et sources d'apprentissages. Ce séjour est conçu pour offrir à chaque enfant un dépaysement complet et permettre à chaque participant de profiter, lors de son séjour, des conditions favorables à la pratique d'activités diverses, dans un esprit détendu tout en respectant leurs besoins en termes de sommeil, d'alimentation et d'hygiène.

Pour permettre au jeune d'être acteur de ses vacances, nous chercherons à :

- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble ».
- Amener le jeune à prendre conscience des effets de ses actes sur l'environnement.
- Favoriser une prise de parole responsable.

► **Alimentation** : La présence à tous les repas est obligatoire.

Équilibre alimentaire, quantité et qualité des repas sont essentiels. Les repas pris au restaurant du centre situé en bord de mer sont de même type que ceux que nous rencontrons dans les écoles françaises.

Les demandes particulières seront prises en compte pour tenir compte des croyances religieuses ou des convictions personnelles de chacun et chacune.

Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec un certificat médical.

POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

► Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Elements du trousseau** : Reportez-vous à la fiche trousseau fournie avec le dossier "voyage". Les affaires sont gérées par les participants sous la bienveillance de l'équipe d'animation, mais à partir de 11 ans, votre enfant a la responsabilité de son trousseau. Les affaires indispensables sont :

- Chaussure de marche
- doudoune
- sac de couchage
- vêtements d'hiver nécessaires pour le séjour
- affaires de toilette
- bonnet et gants
- Les draps et couvertures sont fournis par le centre.

► **Lavage du linge** : Le linge doit être marqué au nom de votre enfant.

Ne prévoyez pas trop de vêtements car il sera possible d'organiser une lessive collective pendant le séjour (tout devra tenir dans **une seule valise** car le coffre du bus est quand même limité).

► **Argent de poche** : Cela reste à la discrétion des familles, mais il n'est pas nécessaire de donner des sommes trop importantes. 30 à 40€ semblent largement suffisants pour l'achat de timbres, cartes postales ou autres souvenirs.

► **Santé** :

La fiche de renseignements individuels et médicaux devra être remplie avec précision. Communiquez-nous **avant le séjour** toutes les informations utiles concernant votre enfant (allergie, régime alimentaire...).

A joindre obligatoirement : la photocopie du carnet de santé indiquant les dates de vaccination de votre enfant (ou d'une attestation d'un médecin indiquant que l'enfant est à jour de ses vaccins)

Pour les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé ainsi que tous les médicaments nécessaires à ce traitement. Il ne sera certainement pas possible d'obtenir les mêmes produits en Croatie, veuillez ainsi à fournir la quantité nécessaire au traitement en cours.

► **Frais médicaux** : En cas de problème de santé, l'assistant sanitaire du groupe ou les responsables de l'infirmerie du camp assureront les soins. Pour les cas nécessitant l'intervention d'un médecin, nous irons à l'hôpital ou dans un centre médical.

Au cas où la CAM ne permettrait pas de régler toutes les factures, nous avancerons les frais médicaux. Nous vous demanderons alors de nous rembourser les dépenses engagées contre remise des attestations de paiement. Il vous appartiendra ensuite de vous faire rembourser par votre caisse de sécurité sociale ou mutuelle.

► **Utilisation du téléphone mobile** : Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas interdire l'utilisation des portables. Mais l'équipe d'animation fixera cependant des règles et horaires d'utilisation. Nous ne tenons pas à voir les jeunes passer leurs vacances les yeux fixés en permanence sur les écrans ou à envoyer constamment des messages.

Nous recommandons cependant d'éviter de venir avec des portables. Sachez qu'en cas de perte ou de vol (nombreux en période), la police locale, souvent débordée, refuse de prendre les déclarations de vol concernant ces objets qui ne sont que rarement retrouvés. Il ne sera donc pas possible de demander un remboursement à votre compagnie d'assurance.

► **Objets de valeur** : Nous déconseillons de venir avec des objets de valeur (vêtements, portables, bijoux, appareils divers...).

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Tout sinistre, accident, vol ou perte ... devra impérativement être signalé au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevez et en tout état de cause avant la fin du séjour.

ATTENTION : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipod, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre obligatoirement le jour du départ :

- Fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident) + photocopie du carnet de santé indiquant les vaccins à jour
- Photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité

L'absence d'un de ces documents nous verra dans l'obligation de refuser le départ du jeune

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** *(rayer la mention inutile)*

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le